

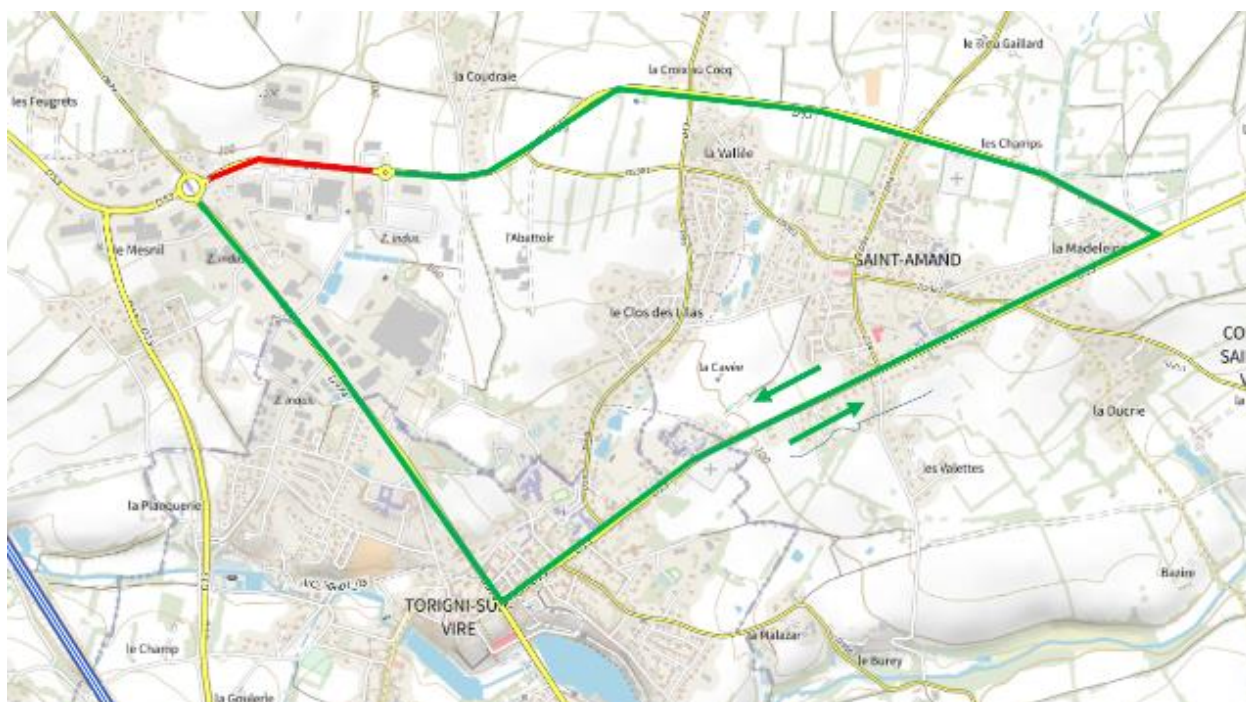
Les travaux consistant à réaliser le rabotage ainsi que le renouvellement de la couche de roulement de la chaussée de la RD 53, sur la commune de Saint-Amand, débuteront le 20 juillet 2026 pour une durée prévisionnelle de 5 jours (selon météo). Ils seront réalisés de nuit afin de ne pas perturber la zone d'activité.

- La circulation sera interdite sur la RD 53 de 20h à 7h
- Une déviation sera mise en place dans les 2 sens pour tous les véhicules par les RD53, RD13 et la RD974.
- Un sens de circulation sera mis en place pour l'accès aux entreprises situées dans la zone La Détourbe 1.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise EUROVIA. Les déviations seront mises en place par l'Agence Technique Départementale du Centre Manche telles que définies selon le plan de déviation ci-dessous.

L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu pendant toute la période de travaux. A la fin de ces derniers, la circulation sera ensuite rétablie pour l'ensemble des voies.

Le Département remercie les usagers pour leur compréhension et invite à respecter la signalisation en place.



- Déviation dans les 2 sens
-  Zone de travaux – Route Barrée

Héloïse Fourreau
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintiores@manche.fr